



**TRAVAILLER À L'ÉTRANGER,
POURQUOI PAS VOUS ?**

**ASSISTANTS
DE FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER**

Vous êtes
ressortissant
européen
et avez entre
20 et 35 ans ?

Vous recherchez
une expérience
professionnelle
valorisante à
l'international ?

Vous êtes
étudiant
et titulaire
d'une L1
(minimum) ?

Vous souhaitez
partager
votre **culture**
et votre
langue ?

Programme d'échange d'assistants de langue

Environ **1300 assistants de français** partent chaque année à l'étranger grâce au programme d'échange d'assistants de langue qui concerne **27 destinations** et **8 espaces linguistiques** (allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, néerlandais, portugais et russe).

Ouvert à tous les étudiants inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur français, le programme a pour but de leur permettre de **se familiariser avec la langue et la civilisation** du pays d'accueil tout en apportant, au sein des établissements d'enseignement, l'**authenticité** de leur langue et la richesse de leur culture.

Les assistants de français sont **rémunérés** et affectés dans des établissements scolaires (ou universitaires, dans certains cas) pour une durée de 7 à 12 mois.

Le rôle de l'assistant est **d'améliorer les compétences en communication des élèves** (notamment à l'oral) et d'approfondir leur **connaissance de la culture française**. Il travaille en appui aux professeurs de français et peut intervenir en classe entière en leur présence ou prendre de petits groupes d'élèves à part.

Les spécificités de l'assistant (sa jeunesse, son statut d'étudiant) lui permettent d'encourager les élèves à s'exprimer oralement, d'apporter une dimension ludique à l'apprentissage et de débattre de thèmes socioculturels susceptibles d'intéresser des enfants et des adolescents.

Assistants à destination de l'Allemagne : la **campagne de recrutement pour 2019-2020 se tiendra du 3 janvier au 4 mars 2019**. Les candidats intéressés doivent s'inscrire sur le site internet du CIEP.

ALLEMAGNE : 220 postes d'assistants de français à pourvoir	
Durée du séjour	8 mois (octobre 2019 - 31 mai 2020)
Temps de travail et de congés	12 heures par semaine Congés scolaires selon le calendrier scolaire de chaque Land
Rémunération mensuelle	850 €net L'assistant a un statut de boursier de l'Etat allemand et est exempt d'impôts en Allemagne et en France

Pour plus d'informations : <http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Pour toute question : lindenlaub@ciep.fr